

MATERNELLE - ECOLE				
QF CAF	PART FIXE	*PART VARIABLE	EXTERNE	Demi-Pensionnaire
+ de 1999	13.35	69.75	83.10	169.10 € (83.10+86)
1201 à 1999		54.25	67.60	153.60 € (67.60+86)
501 à 1200		51.05	64.40	150.40 € (64.40+86)
- de 500		47.35	60.70	146.70 € (60.70+86)

COLLEGE							
QF CAF	PART FIXE	*PART VARIABLE	EXTERNE	DEMI-PENSIONNAIRE		INTERNE	INTERNE
				5 jours/semaine (avec mercredi)	4 jours/semaine (sans mercredi)	6 ^{ème} et 5 ^{ème} (2 nuits/semaine) pas classe le mercredi	4 ^{ème} et 3 ^{ème} (4 nuits/semaine)
+ de 1999	19.05	71.25	90.30	189.30 € (90.30+99)	176.30 € (90.30+86)	310.30 € (90.30+220)	370.30 € (90.30+280)
1201 à 1999		55.75	74.80	173.80 € (74.80+99)	160.80 € (74.80+86)	294.80 € (74.80+220)	354.80 € (74.80+280)
501 à 1200		52.55	71.60	170.60 € (71.60+99)	157.60 € (71.60+86)	291.60 € (71.60+220)	351.60 € (71.60+280)
- de 500		48.95	68.00	167.00 € (68.00+99)	154.00 € (68.00+86)	288.00 € (68.00+220)	348.00 € (68.00+280)

Tout mois commencé est dû.

*Réduction : 10% sur le 2^{ème} enfant, 25% sur le 3^{ème} enfant. Cette réduction s'applique uniquement sur la part variable.

Possibilité de réduction sur la cantine, ou le pensionnat, pour absences longue maladie (prendre contact avec la Direction).

Sont inclus dans ces tarifs mensuels : Les frais pédagogiques et la cotisation diocésaine (13.35 € maternelle-école / 19.05 € collège).

Restent à la charge des parents : adhésion A.S, sorties de ski, études surveillées, cotisation APEL (Association Parents d'Elèves) appelée en début année et portée sur la facture annuelle.

Assurance scolaire : fournir attestation RC + Individuelle accident 2019-20 ou souscription d'une assurance Individuelle Accident (9.90 €/élève), bulletin à la rentrée.

Possibilité de manger occasionnellement à la cantine en réservant le repas sur votre compte ECOLE DIRECTE dont les identifiants vous seront communiqués dès la rentrée.

GARDERIE MATERNELLE

(16 h 30 à 18 h)

65 € LES 20 SOIRS

ETUDE SURVEILLEE ECOLE

(17 h – 18 h)

65 € LES 20 SOIRS

En vente à la comptabilité et au secrétariat

ETUDE SURVEILLEE - COLLEGE (forfait)

(16 h 30 – 17 h 30)

1 jour par semaine 45 € / an. 3 jours par semaine 130 € / an.
2 jours par semaine 85 € / an. 4 jours par semaine 170 € / an.

Etude surveillée collège occasionnelle :

Carte de 10 séances à 35 €

En vente à la comptabilité et au secrétariat